

Offre de « Téléservices » La télésinscription

Guide à l'usage des responsables légaux (parents d'élève)

1. Généralités

1.1 Information des responsables

L'accès aux Téléservices s'effectue grâce à un **compte internet** que les parents d'élèves créent eux-mêmes à partir de deux informations :

- un code fourni par l'établissement et un mot de passe provisoire (à changer à la première connexion)
- la date de naissance de l'élève.

Le chef d'établissement vous informe de la mise à disposition des Téléservices par courrier.

Sur ce document sont mentionnés l'adresse du site web, ainsi qu'un **Code d'Activation** . Ce code vous permettra de créer un compte internet d'accès aux services.

2. Connexion aux Téléservices

2.1 Accès à l'application

Connectez-vous à l'adresse internet indiquée sur le courrier de notification reçu.

<https://famille.ac-montpellier.fr>



2.2 Première visite : création du compte

A la première connexion, vous accédez à la page d'authentification ci-dessous, pour créer votre compte internet, avec **identifiant et mot de passe**, afin de pouvoir accéder aux Téléservices proposés par l'académie.

A la première connexion, indiquer les informations reçues par courriel ou courrier

SCOLARITÉ SERVICES
Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

votre identifiant
1154797

votre mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ?

mot de passe oublié ?

Mot de passe provisoire à changer lors de la première connexion

Chaque titulaire de compte choisit un mot de passe, et indique une adresse électronique, qui est utilisée pour confirmer la création du compte, ou en cas de perte de l'identifiant ou du mot de passe.



PREMIERE CONNEXION

Compte en attente de validation

Pour utiliser votre compte, ouvrez maintenant le mail que vous venez de recevoir et suivez les instructions.

VALIDER



MENESR - contact - mentions légales - aide

Après cette première étape, un courriel vous est transmis contenant un lien. Vous devez cliquer sur ce lien pour activer votre compte. Attention, Vous disposez d'un délai de 3 mois pour activer votre compte. Sinon vous devrez alors recommencer l'opération au début.

Exemple de notification :

Bonjour,

vous souhaitez accéder aux services en ligne de l'éducation nationale.

Afin de pouvoir utiliser tous les services proposés, **cliquez sur le lien ci-dessous** :

<https://famille.ac-montpellier.fr/aten-web/connexion/validerAdresseMail?code=72aqg5lAgM4rMojRjCT7cCseu15YtJdauZcGwf>

Vous disposez d'un délai de 3 mois pour activer votre compte. Au-delà, le compte sera supprimé et vous devrez reprendre contact avec l'établissement pour en créer un nouveau.

Cordialement.

L'administrateur des services en ligne.

Une fois le compte validé, vous pourrez accéder aux télé-services

2.3 Connexion à l'application (après la création du compte)

La connexion s'effectue à l'aide de l'identifiant et du mot de passe que vous avez créé.

The image shows a screenshot of the 'SCOLARITÉ SERVICES' login page. The page features the logo on the left and the text 'SCOLARITÉ SERVICES' in large pink letters. Below this, it says 'Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale'. The login form includes two input fields: 'votre identifiant' (containing '11641967') and 'votre mot de passe' (containing masked characters). A purple 'VALIDER' button is positioned below the password field. At the bottom of the form, there are two links: 'identifiant oublié ?' and 'mot de passe oublié ?', each with a small purple icon. Two orange callout boxes are present: one pointing to the input fields with the text 'Saisir l'identifiant et le mot de passe créés', and another pointing to the 'mot de passe oublié ?' link with the text 'Mot de passe ou identifiant oubliés'. A small French flag logo is visible in the bottom left corner of the page.

3. Le Téléservice « inscription »

3.1 Ecran d'accueil

Ne sont affichés que les **services ouverts par le chef d'établissement**. Le Téléservice « inscription » apparait dans la liste, vous pouvez dès lors procéder à l'inscription de votre enfant.

SCOLARITÉ SERVICES DAMIEN CHATEAU

Bienvenue Mme Vivienne CHATEAU

MON COMPTE

ACCUEIL

L'INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE 2014

ABSENCES

NOTES

LIVRET PERSONNEL DE COMPÉTENCES

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

BREVET INFORMATIQUE ET INTERNET

LYCEE PROFESSIONNEL

CONTACT

SE DÉCONNECTER

ACCUEIL

Veuillez choisir un service dans le menu.

Paramétrer son compte

Accueil inscription

Se déconnecter

MEN - MESR - contact - mentions légales - aide

15.10.6

Paramétrage du compte

VOTRE COMPTE

COMPTES DE RESPONSABLE1_MON01

PROFIL

ENFANTS

RETOUR

SE DÉCONNECTER

PROFIL

Informations du compte

votre identifiant

responsable1_mon01

votre adresse mail actuelle

resp-formts1@ac-orleans-tours.fr

Modification de vos informations

La saisie de votre mot de passe actuel est obligatoire pour toute modification d'information

votre mot de passe actuel

votre nouvelle adresse mail

votre nouveau mot de passe

... confirmation de votre adresse mail

... confirmation du nouveau mot de passe

ENREGISTRER

MEN - MESR - contact - mentions légales - aide

3.2 Consultation de l'affectation et inscription

Vous pouvez consulter les vœux d'affectation de votre enfant ainsi que le rang éventuel sur une liste supplémentaire et procéder à l'inscription.

Rappel de vos vœux d'affectation Fermer

Voeu n°1 LYCEE DE L'ALBANAIS - RUMILLY
Seconde Générale et Technologique

B.P. 102

en Seconde générale et technologique

Procédez dès maintenant à l'inscription de votre enfant dans cet établissement.
Vous devez indiquer votre choix avant le 14/07/2012 au soir.

J'inscris mon enfant dans cet établissement. Je n'inscris pas mon enfant dans cet établissement.

Vous pouvez consulter :

- le rappel de vos vœux d'affectation
- les informations sur le lycée d'accueil
- les informations sur les enseignements d'exploration

Pour inscrire votre enfant dans cet établissement, vous devrez préciser les enseignements d'exploration souhaités : cliquez si nécessaire sur le lien ci-dessus avant d'entamer le processus d'inscription.

Si vous n'inscrivez pas votre enfant dans cet établissement, le principal du collège de votre enfant en sera informé : veuillez prendre contact avec lui.

Vous acceptez l'inscription de votre enfant

3.3 Choix des enseignements d'exploration

Vous avez accepté l'inscription de votre enfant dans l'établissement désigné, vous pouvez alors déterminer :

- les enseignements d'exploration **qui n'ont pas déjà été choisis au moment de l'affectation**,
- la langue ou le sport de section (sections européennes, internationales, sportives,...),
- éventuellement un enseignement facultatif,
- l'inversion des langues vivantes si la structure de l'établissement le permet.

Exemple d'écran pour une 2nd GT avec deux enseignements d'exploration.

scolarité services

Le scolarité de Khalou
née le 10/06/1997
élève de 406

COLLEGE LOUIS ARAGON
7 RUE FOCHI
54800 JARNEY

L'inscription pour la rentrée 2012 - Souhaits pédagogiques

Rappel : les langues vivantes suivies actuellement sont ANGLAIS LV1, ITALIEN LV2

Enseignements d'exploration

Précisez les enseignements d'exploration souhaités :

1er enseignement d'exploration : Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

2ème enseignement d'exploration :

Espagnol LV3
Littérature et société
Méthodes et pratiques scientifiques

Souhait 1 : Choix LV
Souhait 2 : Sciences de la vie et de la Terre
Souhait 3 : Création et innovation technologiques
Souhait 4 : Sciences de l'industrie

Enseignement facultatif

Votre enfant pourra bénéficier de cet enseignement dans la limite des places disponibles.

Enseignement facultatif : Dans

Précédent Suivant

Rappel des langues vivantes suivies au collège

Sélection du 1er enseignement d'exploration souhaité

Choix de 2 à 4 souhaits pour le 2ème enseignement d'exploration

Sélection, le cas échéant, dans la liste déroulante, d'un enseignement facultatif

3.4 Mise à jour de la fiche de renseignements

Vous visualiserez ensuite, et modifierez si nécessaire, vos données administratives ainsi que celles de votre enfant.

L'inscription pour la rentrée 2012 - Fiche de renseignements
Merci de vérifier les informations concernant l'élève et les responsables légaux.
Si nécessaire, cliquez sur les boutons 'Modifier' pour actualiser ces informations.
Seules les données du responsable associé au compte télé-service sont consultables et modifiables par ce service.

Élève
Chloé

Autres prénoms: Monique
Sexe: Féminin
Née le: 23/11/1996
À: ANNECY (074)
Régime: Demi-pensionnaire dans l'établissement

Adresse: Identique à celle du responsable légal 1
Tél. Domicile
Tél. Mobile

Responsable légal 1

Autorise à communiquer ces coordonnées: Non
Profession: Cadre administratif et commerciaux d'entreprise

Tél. Domicile: 74 0 27
Tél. Travail: 04 59
Tél. Mobile: 06 03
Accepte les SMS: Non
Courriel

Vous devez confirmer le contenu de la fiche de renseignements en cochant la case correspondante avant de cliquer sur Terminer.

Précédent Terminer

Vous aurez la possibilité de choisir le mode d'hébergement (externe, ½ pensionnaire, interne).

Attention: Le choix « internat » ne sera accordé qu'en fonction du nombre de places disponibles. Le lycée d'accueil prendra contact avec vous.

3.5 Validation de l'inscription

Une fois l'inscription terminée, vous aurez la confirmation de l'inscription à l'écran et par mail.

Merci !

L'inscription en ligne de votre enfant dans son lycée d'affectation est achevée.

Retour

Mail générique du lycée d'affectation

De : ce.[CODE_RNE_LYCEE]@ac-académie.fr
A : [mail du responsable légal]

Objet : Confirmation d'inscription

Bonjour,

L'inscription de [Prénom 1] [Nom] dans son établissement d'affectation ([nom du lycée] à [commune]) a bien été enregistrée. Vous serez prochainement informé des modalités de rentrée scolaire.

Bien cordialement
Le Proviseur du lycée [nom du lycée d'affectation]

Lors de l'accès à la page d'accueil des Téléservices, vous visualiserez le message suivant.

The screenshot shows the 'scolarité services' interface. On the left, a user profile for 'OrphéaAA JAMELOTAA' is displayed, including their birth date (24/05/1997) and the school 'COLLEGE DE VEZELISE'. A blue arrow points from the profile to the main message area on the right. The message, titled 'L'inscription pour la rentrée 2013', states that the child has been assigned to the 'Lycée Jacques Marquette' in Pont-a-Mousson. It lists the chosen subjects: 'Sciences économiques et sociales' for the first exploration and 'Théâtre' for the optional subject.

Il ne vous restera plus qu'à faire les démarches administratives nécessaires auprès du lycée d'accueil (justificatifs, photos,.....).

3.6 Refus de l'inscription

Si vous refusez l'inscription en cliquant sur le bouton « **je n'inscris pas mon enfant dans cet établissement** », vous devrez :

- confirmer votre choix
- contacter le principal du collège de votre enfant

Vous recevrez un mail de confirmation du refus d'inscription.

The screenshot shows an email with the following content:

De : no-reply@ac-académie.fr
A : [mail du responsable légal]

Objet : Refus d'inscription

Bonjour,

Votre refus d'inscription de [Prénom 1] [Nom] dans son établissement d'affectation ([nom du lycée] à [commune]) a bien été enregistré. Merci de contacter le principal du collège d'origine afin que vous examiniez ensemble les solutions envisageables pour votre enfant.

Bien cordialement
Le Proviseur du lycée [nom du lycée d'affectation]

A blue box labeled 'Mail générique du lycée d'affectation' has an arrow pointing to the email header.

Une fois le refus confirmé, en accédant à la page d'accueil des Téléservices vous verrez le message suivant.

The screenshot shows the website interface after a refusal. A blue box highlights the message: 'Vous avez refusé d'inscrire votre enfant au Lycée Jacques Marquette à PONT-A-MOUSSON.' Below this, another blue box highlights the text: 'Vous avez choisi de ne pas inscrire votre enfant dans cet établissement. Si vous ne l'avez déjà fait, veuillez contacter le principal du collège de votre enfant dans les meilleurs délais.'

ATTENTION : le refus de l'inscription fera perdre à votre enfant le bénéfice de ce vœu, la place pourra être attribuée à un autre élève.

